

**Compte-rendu succinct  
du Conseil Municipal  
du lundi 9 octobre 2017**

*Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 06.*

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2017**

### **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 4 septembre 2017**

Après un vote à main levée, le procès-verbal de la séance du lundi 4 septembre est approuvé par 21 voix pour et 7 abstentions.

## **FINANCES**

### **1- Subventions 2017 – Aide exceptionnelle pour les victimes de l'ouragan IRMA**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de verser une aide financière exceptionnelle de 3 000,00 € à l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée (AMPCV) pour les sinistrés des Antilles suite au passage de l'ouragan IRMA.

### **2- Vente d'une licence IV communale à la SAS La Cacaudière**

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné pour 28 votants, 21 voix pour et 7 abstentions :

- décide de vendre, au prix de 5 000,00 €, la licence IV détenue par la Commune à la SAS La Cacaudière, pour l'ouverture de son restaurant,
- autorise Madame le Maire à signer la convention de cession correspondante.

### **3 - Participation financière aux frais de fonctionnement du RASED – Année scolaire 2017-2018**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- fixe, pour l'année scolaire 2017-2018, le montant de la participation aux frais de fonctionnement du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés) à 46,77 € par classe, (43 classes réparties sur 9 communes),
- charge Madame le Maire de solliciter les Communes dont les écoles bénéficient des services de ce RASED.

## **PROGRAMMES DE SUBVENTIONS – PATRIMOINE ARCHITECTURAL**

### **4 – Programmes d'aides à la rénovation, la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine architectural – Octroi d'une subvention**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de verser une subvention de 1 000,00 € à Monsieur FONTENIT, pour ses travaux 14 avenue des Moulins, au titre du programme de ravalement de façade par application d'enduit traditionnel.

## PERSONNEL COMMUNAL

### 5 – Assurance statutaire du personnel

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de souscrire aux garanties telles que présentées en séance,
- autorise Madame le Maire à signer tous documents à intervenir.

## RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Conformément à la réglementation, les concessionnaires de services publics doivent nous faire parvenir leur rapport d'activités de l'année écoulée.

### 6 – Service public de L'Arbre à Lune

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'activité 2016 du service public de L'Arbre à Lune.

## INTERCOMMUNALITE

### 7 – Service de Lecture Publique – Convention d'objectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- approuve le projet de convention d'objectifs établi par le Conseil Départemental et validé par le Conseil Communautaire pour le Service de Lecture Publique (Bibliothèques du Pays de Pouzauges),
- autorise Madame le Maire à signer la convention correspondante avec le Conseil Départemental et la Communauté de Communes.

*Madame le Maire lève la séance à 20 h 25.*